



P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA

Madame
Karin Keller-Sutter
Conseillère fédérale
Cheffe du Département fédéral de justice
et police
3003 Berne



Date 2 février 2022

Avant-projet d'ordonnance sur le casier judiciaire informatique VOSTRA (ordonnance sur le casier judiciaire ; OCJ)

Madame la Conseillère fédérale,

Le Gouvernement valaisan vous remercie de l'avoir consulté sur l'avant-projet d'ordonnance susmentionné.

Après en avoir pris connaissance ainsi que de son rapport explicatif, il vous informe n'avoir aucune remarque particulière à formuler et soutient par conséquent le projet tel que soumis aux cantons.

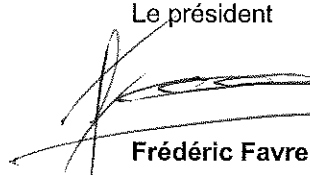
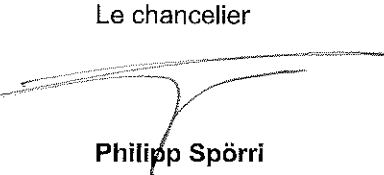
M. René Duc, chef de l'Office des sanctions et des mesures d'accompagnement, se tiendra à disposition de vos services pour toute question éventuelle (rene.duc@admin.vs.ch, 027/606 50 82).

En vous remerciant de nous avoir donné l'occasion de nous prononcer sur cet avant-projet, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président

Le chancelier

Frédéric Favre Philipp Spörri

Copie à annemarie.gasser@bj.admin.ch